



DIERENARTSEN VETERINAIRES
ZONDER GRENZEN SANS FRONTIERES

BELGIUM

**RAPPORT
FINANCIER**
2015

www.veterinaressansfrontieres.be

RAPPORT FINANCIER

Ce rapport financier est lié aux comptes consolidés de Vétérinaires Sans Frontières, incluant toutes les activités réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015. Les comptes ont été contrôlés et certifiés par notre commissaire aux comptes KPMG Réviseurs d'Entreprise. Ils sont disponibles sur le site de la Banque Nationale de Belgique (www.bnb.be).

Recettes

Les dons sont essentiels pour que Vétérinaires Sans Frontières atteigne ses objectifs. En 2015, la récolte de fonds a rapporté 1.002.305 € (contre 924.325 € en 2014 et 911.521 € en 2013). Ceci ne représente certes que 13% des revenus de Vétérinaires Sans Frontières mais ces petites sommes, cumulées, permettent à travers le système de cofinancement d'obtenir des subsides importants tant au niveau belge qu'international.

Sur le plan institutionnel, nous pouvons compter depuis de nombreuses années sur l'appui important de différents gouvernements. Nos principaux bailleurs de fonds sont le gouvernement belge (2.014.388 € du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA) et 1.781.197 € de la Direction Générale de la Coopération au développement (DGD), soit 3.795.585 € utilisés en 2015), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) (1.313.753 €), la Coopération suisse (746.948 €) et USAID (229.250 €). Ils représentent, à eux cinq, 72% des recettes de l'association. La diversité de nos bailleurs nous donne une certaine indépendance en tant qu'ONG.

Dépenses

La mise en œuvre de nos programmes représente 7.316.045 €, soit 90% de nos dépenses en 2015, le reste étant lié aux dépenses d'information et de sensibilisation, au fonctionnement du siège à Bruxelles et aux coûts de la collecte de fonds.

L'année financière 2015 se termine avec un surplus de 271.087 €. Ce surplus est affecté aux réserves de l'association qui redeviennent positives (16.468 €).

Ce surplus est réalisé grâce à l'optimisation des fonds signés pour les programmes, à savoir :

- ✔ Une réalisation record en cofinancement (683.064 € alors que notre record historique était de 583.302 € en 2013)
- ✔ Un meilleur financement de nos coûts fixes pour les services fournis aux programmes par les bureaux régionaux et/ou de Bruxelles.

Des restrictions budgétaires et décisions de restructuration furent prises en 2014 pour aligner notre appareil de gestion au volume actuel des programmes. En 2015 :

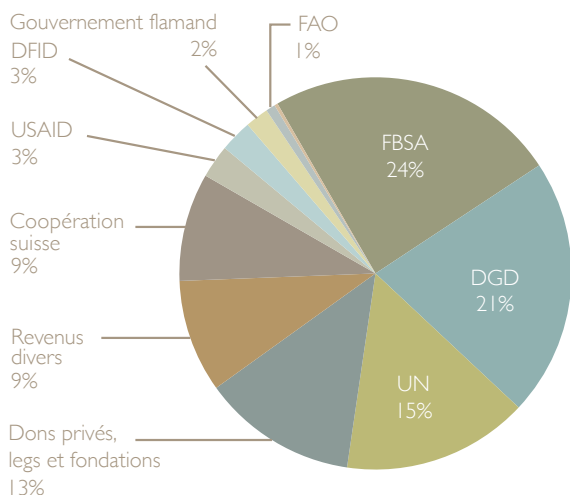
- ✔ La nouvelle région des Grands Lacs est tout à fait opérationnelle avec son bureau régional basé à Kigali.
- ✔ La fermeture administrative du Kenya s'est terminée en juillet 2015 (alors que la présence de Vétérinaires Sans Frontières au Soudan du Sud s'est clôturée en septembre 2014). Les coûts 2015 de cette fermeture du Kenya furent provisionnés en 2014. Il n'y a pas de coût imprévu et matériel à rapporter.

Les coûts du siège sont suivis de près pour garantir le plus bas niveau de coûts tout en maintenant une haute qualité dans les services au profit de tous les programmes, quel que soit leur statut (fermeture des programmes Kenya, ouverture de la Tanzanie ou simplement programmes en cours dans les autres pays).

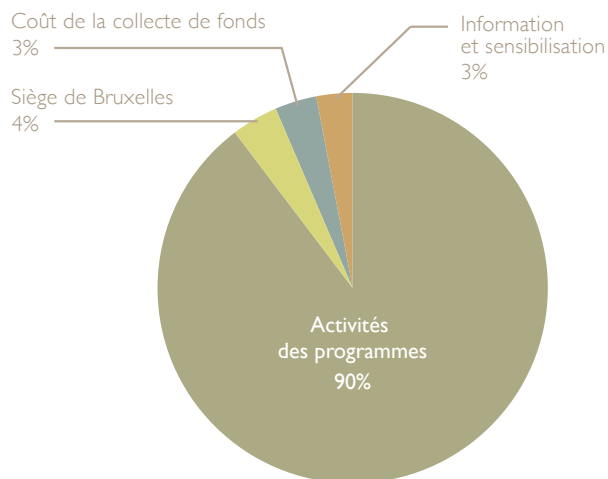
Le portefeuille de programmes futurs à implémenter dans les prochaines années est remonté à 13,3 millions €, essentiellement grâce aux nouveaux programmes pluriannuels signés en 2015 pour l'Afrique de l'Ouest. La croissance en Afrique de l'Ouest est confirmée et se maintient en 2016.

Un impact du taux de change positif apparaît principalement sur le nouveau financement avec la Coopération suisse, tandis que nos prévisions budgétaires prudentes se basaient sur une perte possible.

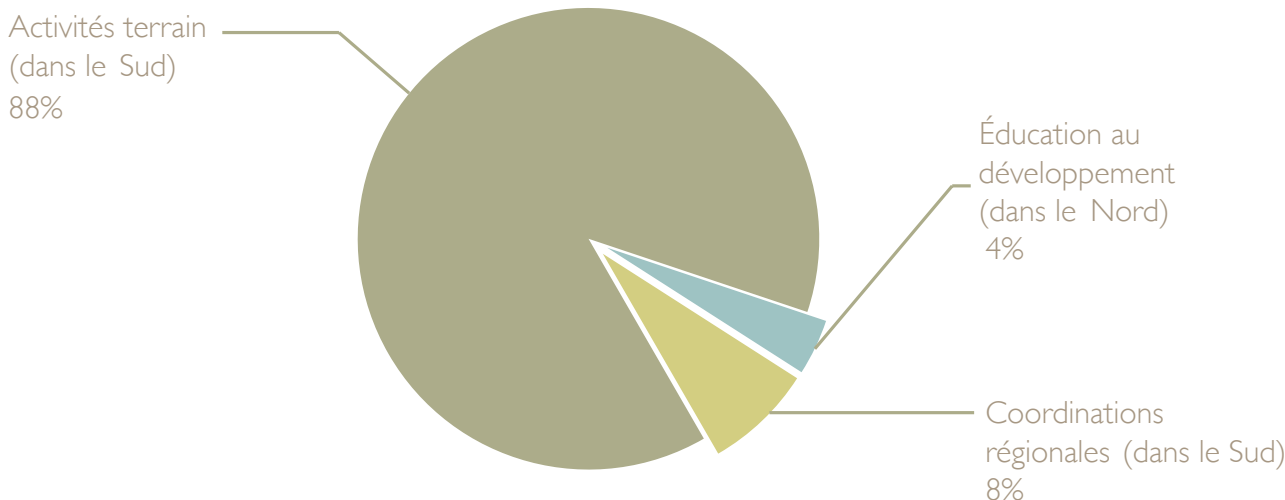
RÉPARTITION DES RECETTES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



ACTIVITÉS DES PROGRAMMES (90%)



Flux de trésorerie

Une gestion de trésorerie rigoureuse a été mise en place au cours des dernières années. Elle est construite sur :

- Un suivi rapproché des contrats en cours et basé sur l'envoi des rapports financiers auprès des bailleurs institutionnels dans les délais ;
- Une relation transparente avec nos deux banques principales et l'utilisation rationnelle de leurs lignes de crédit ;
- Un suivi strict des crédits par l'équipe de management, respectant les limites fixées par le Conseil d'Administration.

Cofinancements et fonds propres

Afin de compléter nos fonds propres pour couvrir la portion des budgets qui n'est pas financée par nos principaux bailleurs de fonds (de 10 à 20% en moyenne), Vétérinaires Sans Frontières implémente une stratégie de cofinancement institutionnel. En 2015, l'organisation a mobilisé 683.064 €, un record historique comparé aux 583.302 € de 2013. La recherche de cofinancements reste une préoccupation majeure pour notre association.

Évolution prévue et future

Pour l'année financière 2016, une croissance des financements institutionnels est attendue après 3 années de diminution. L'Afrique de l'Ouest montre un sérieux potentiel de croissance avec la signature de nouveaux contrats pluriannuels qui contribuent à la reprise financière de l'association. L'organisation doit continuer son monitoring afin de réagir adéquatement quand et où la croissance demande des supports de gestion, tout en utilisant les leçons apprises du passé.

Fin mai 2016, Vétérinaires Sans Frontières a obtenu du Ministère belge de la Coopération – le Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - le renouvellement de son agrément en tant qu'ONG pour 10 ans. Ceci nous donne le droit d'introduire des demandes de subsides auprès du gouvernement belge.

À tous les niveaux (terrain et organisationnel), les équipes analysent les collaborations stratégiques possibles avec d'autres ONG. La demande de synergie est fortement privilégiée par la plupart de nos bailleurs de fonds. Actions communes et collaborations stratégiques sont explorées

et chaque opportunité est matérialisée pour maintenir Vétérinaires Sans Frontières en adéquation avec ce contexte de coopération internationale.

Progrès réalisés et défis à relever

En 2015, les bonnes pratiques financières (à savoir révisions budgétaires trimestrielles, mais aussi clôtures trimestrielles des comptes, avec un contrôle interne solide) ont été maintenues tout en investissant des efforts dans la fermeture administrative de l'ancienne coordination régionale Afrique de l'Est, et tout en accompagnant le démarrage comptable des nouveaux pays (Tanzanie et Burundi).

Les progrès incluent :

- Un processus budgétaire conservatif et réaliste : basé sur l'expérience de 2013, et tout au long des révisions budgétaires trimestrielles, une philosophie "worst case" prudente a été renforcée afin d'éviter le plus possible tout imprévu en fin d'année.
- Un meilleur financement des coûts liés aux services fournis aux programmes par les bureaux régionaux et/ou de Bruxelles.
- Le screening mandaté par la Direction Générale de la Coopération au développement (DGD) qui a stimulé une dynamique positive afin de capturer les documents existants, procédures et processus au niveau organisationnel. Un comité d'audit a eu lieu et a permis des discussions préliminaires sur la gestion du risque, les outils de monitoring et le rôle du Conseil d'Administration. Fin mai 2016, le résultat positif du screening a été confirmé pour Vétérinaires Sans Frontières.
- La campagne 'J'achète une chèvre' a commencé et montre des réactions favorables : il s'agit d'une campagne de récolte de fonds, à l'initiative du Conseil d'Administration, dont le but est de renforcer les liens avec la profession vétérinaire belge et leurs clients. Diverses activités ont été mises en place pour attirer ces vétérinaires dans notre organisation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet.

Cependant, des challenges persistent au niveau de la saisie comptable de toutes les transactions, notamment en Afrique de l'Ouest où une partie importante du budget opérationnel fut confirmée tardivement dans les comptes. Mais aussi au niveau du siège où quelques transactions spécifiques sont inscrites dans les comptes au moment de la clôture annuelle (notamment les legs).

Bilan

ACTIF	2015	2014
Actifs immobilisés	582.411	798.254
Immobilisations incorporelles	236.223	251.203
Immobilisations corporelles	302.273	486.859
Immobilisations financières	43.915	60.192
Actifs circulant	14.468.529	11.507.061
Créances à plus d'un an	6.182.281	4.262.518
Créances à moins d'un an	7.043.245	6.351.702
Valeurs disponibles	1.130.710	823.571
Comptes de régularisation	112.293	69.270
TOTAL ACTIF	15.050.940	12.305.314
PASSIF	2015	2014
Fonds social	16.468	-122.525
Moyens permanents	959.268	959.268
Bénéfice reporté	-1.170.719	-1.441.806
Subsides en capital	227.919	360.014
Provisions	36.557	224.007
Dettes	14.997.915	12.203.831
Dettes à plus d'un an	-	-
Dettes à moins d'un an	1.718.320	2.120.244
Comptes de régularisation	13.279.595	10.083.587
TOTAL PASSIF	15.050.940	12.305.314

Compte de résultat

	2015	2014
Ventes et prestations	8.179.587	8.310.160
Coût des ventes et prestations	-7.873.266	-8.110.625
Bénéfice d'exploitation	306.321	199.535
Produits financiers	149.472	117.676
Charges financières	-147.272	-330.022
Résultat courant	308.521	-12.811
Produits exceptionnels	48.125	10.172
Charges exceptionnelles	-85.558	-314.245
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	271.087	-316.883

ADDENDUM

profil de l'organisation, gouvernance et qualité, genre et respect de l'environnement

PROFIL DE L'ORGANISATION

Qui sommes-nous et comment sommes-nous structurés ?

Vétérinaires Sans Frontières est une ASBL de droit belge fondée en 1990 par un petit groupe de vétérinaires désireux de mettre leur expertise au service des populations défavorisées dépendant de l'élevage dans les pays du Sud. Les statuts de constitution ont été publiés au Moniteur belge le 22 février 1990 sous le numéro 3020. Ils ont été modifiés en dernier lieu par l'Assemblée Générale du 16 avril 2005 et publiés aux annexes du Moniteur belge du 5 septembre suivant sous le numéro 05125517. Le numéro d'entreprise de Vétérinaires Sans Frontières est le 0442.168.263. Elle a été agréée comme ONG le 13 novembre 1997, puis comme ONG-programme le 14 avril 2007 pour une période de dix ans, par le Service fédéral belge de la Coopération au Développement. Fin mai 2016, le gouvernement a renouvelé notre agrément pour les 10 prochaines années.

L'organisation a connu une croissance constante jusqu'en 2012 suivie d'une décroissance en 2013 et 2014 qui a conduit à la fermeture de nos programmes au Soudan du Sud et au Kenya et à la restructuration de nos bureaux, tant au siège qu'en Afrique de l'Est et Centrale, avec la fusion de deux bureaux régionaux pour diminuer les coûts.

La décroissance ralentit en 2015 et les prévisions 2016 annoncent déjà une reprise de nos financements institutionnels, notamment avec une croissance importante sur la région Afrique de l'Ouest.

En 2015, dix coopérants (dont plus de 50% d'Africains) ont travaillé aux côtés de nos partenaires locaux dans le cadre du renforcement de capacités. Une assistante junior financée par l'Agence belge de développement (CTB) a également renforcé notre équipe au Karamoja (Nord Ouganda).

Fin 2015, le siège compte au total 14 personnes (10 femmes et 4 hommes), soit 13 ETP. Presque la moitié du staff se situe dans la catégorie d'âge 26-35 ans. La formation professionnelle continue est stimulée par l'organisation. Les détails concernant le bilan social de Vétérinaires Sans Frontières peuvent être consultés sur le site www.ong-livreouvert.be ou sur le site de la Banque Nationale de Belgique www.bnb.be (centrale des bilans).

Vétérinaires Sans Frontières est membre fondateur du réseau VSF International, composé de dix organisations autonomes basées en Autriche, au Canada, en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Suisse et au Portugal : vsf-international.org.

Outre son adhésion aux 4 coupoles/ fédérations des ONG en Belgique (CNCD, I.I.I.I.I., ACODEV, NGO FEDERATION), Vétérinaires Sans Frontières est aussi membre actif de différentes plateformes, coalitions ou réseaux :

- Belgian platform on tropical animal health and production (www.be-troplive.be)
- Coalition of European Lobbies for Eastern African Pastoralism (CELEP) (www.celep.info)
- Coalition contre la faim (www.coalitioncontrelafaim.be)
- Plate-forme Souveraineté Alimentaire (www.pfsa.be)
- Network for Evaluation of One Health (NEOH) (<http://neoh.onehealthglobal.net/>)
- Plateforme Agriculture et Sécurité alimentaire (PASAPLVS).

GOUVERNANCE

Qui décide et qui est impliqué ?

Vétérinaires Sans Frontières compte quatre niveaux de pouvoir décisionnel : l'Assemblée générale, qui est l'organe suprême, le Conseil d'Administration, le Directeur général (assisté par la Directrice financière) et les Directeurs régionaux.

L'Assemblée Générale (AG) de Vétérinaires Sans Frontières est composée en 2016 de 23 membres effectifs et 129 membres en ordre de cotisation. L'AG statutaire se tient une fois par an. Elle approuve le cadre stratégique, les budgets annuels et la reddition de comptes (rapport d'activités et rapport financier) envers l'ensemble des parties prenantes de l'organisation, nomme les membres du CA et le commissaire aux comptes. Elle veille à la cohérence des programmes avec la vision, la mission et les valeurs de l'organisation.

Suite à l'AG de 2016, le Conseil d'Administration (CA) se compose de 8 personnes indépendantes agissant sur base d'un engagement volontaire (voir liste en encadré). Il se réunit en moyenne 4 fois par an. Le CA est délégué par l'AG pour définir les plans stratégiques à long terme de l'organisation. En 2015, il s'est impliqué dans le suivi de la gestion financière et de la préparation au screening organisé auprès de toutes les ONG belges. Il a aussi initié une campagne de récolte de fonds, 'J'achète une chèvre', afin de renforcer les liens entre la profession vétérinaire en Belgique et l'association. Le CA assure le suivi et évalue la performance de l'organisation dans son ensemble, la gestion des risques et l'efficacité pour atteindre les objectifs stratégiques. Il est responsable du recrutement du Directeur général et assure le suivi de ses performances.

Le Directeur général est chargé de diriger et de gérer l'organisation dans le respect des lois belges et internationales et des procédures des différents bailleurs, conformément à la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration. Il veille à ce que la stratégie globale soit correctement traduite en plans opérationnels au niveau des trois régions d'intervention (Afrique de l'Ouest, Afrique des Grands Lacs et Belgique/Europe), et à ce que l'organisation dispose des moyens humains et financiers nécessaires pour atteindre ses objectifs. Le Directeur a également un rôle de représentation auprès des parties prenantes. En milieu d'année 2016, un nouveau Directeur général a pris ses fonctions à la tête de Vétérinaires Sans Frontières.

La Directrice financière est mandatée par le Directeur général, auquel elle rapporte. Elle élabore et propose un cadre motivant de gestion financière, comptable et de contrôle interne pour toute l'organisation et fait en sorte qu'il soit traduit dans les différents pays d'intervention en politiques, procédures et bonnes pratiques. Elle veille à ce que l'organisation dispose de tableaux de bord financiers fiables et pertinents et en assure la communication aux parties prenantes internes (y inclut le CA finance) ou externes (banques, auditeurs). Elle veille à ce que les rapports financiers soient produits et soumis de manière conforme aux exigences des bailleurs de fonds et assure le bon déroulement des audits financiers.

Les Directeurs régionaux assument les mêmes rôles dans leur région que le Directeur général. Sur le terrain, chaque projet est géré sur le plan technique et budgétaire par un chef de projet affecté et encadré par le partenaire local.

En appui à ces organes décisionnels, le « Management Team », organe consultatif composé de 7 personnes (4 directeurs, 1 manager et 2 experts), se réunit mensuellement (en partie en web meetings). Il assiste les directeurs et managers dans la prise de décisions structurées et transparentes, fait le point sur la gestion des risques et les plans d'amélioration de la qualité, et prépare la reddition de comptes vis-à-vis des parties prenantes. C'est aussi un lieu de partage des connaissances, expériences et leçons tirées.

D'une façon générale, le style de management chez Vétérinaires Sans Frontières est de type collégial, basé sur les valeurs de l'organisation (respect, transparence et durabilité). L'accent est mis sur la responsabilisation des employés, leur développement professionnel et la concertation.

APPROCHE QUALITÉ

Comment cherchons-nous à améliorer la qualité de notre gestion interne et de nos programmes ?

Le secteur des ONG belges, via leurs deux Fédérations (ngo-federatie et ACODEV) qui offrent un appui substantiel, a opté pour le modèle d'Excellence dans le Management « EFQM », largement utilisé en Europe tant dans le secteur public que privé (www.efqm.org). Le système a pour objectif de stimuler les entreprises ou associations afin qu'elles obtiennent et maintiennent des résultats de performance supérieurs qui satisfont les attentes de toutes leurs parties prenantes. Après l'obtention du label C2E (Committed to Excellence) en juillet 2012, l'organisation entreprend chaque année des cycles d'amélioration sans pour autant introduire une demande de label. En 2015, comme la plupart des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale belges, Vétérinaires Sans Frontières a effectué un gros travail de mise à jour de son SPMO (Système Performant de Maîtrise de l'Organisation) afin de se préparer au screening organisé par la DGD. Les 9 domaines du SPMO (finances, stratégies, processus, résultats, partenariats, axes transversaux, risques, personnel, transparence) ont été actualisés et étayés par des documents démontrant le niveau de maîtrise des systèmes mis en place. Le screening effectué par la Cie d'audit Deloitte en février 2016 s'est soldé par un avis positif. Sur cette base, le SPF Affaires Étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement a reconduit l'accréditation de Vétérinaires Sans Frontières pour une période de 10 ans, nous permettant ainsi de continuer à introduire des demandes de subsides auprès du gouvernement belge.

PRISE EN COMPTE DU GENRE

Comment essayons-nous de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ?

Le secteur de l'agriculture est sous-performant dans les pays du Sud où nous travaillons, notamment parce que les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes au niveau de l'accès aux facteurs de production et du contrôle des revenus de leurs activités. La marginalisation des femmes coûte cher à la société en termes de pertes de production agricole, de bien-être du ménage, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et plus globalement de croissance économique.

L'élevage est une porte d'entrée intéressante pour promouvoir l'égalité des sexes. Depuis une dizaine d'années, une attention particulière est portée à l'intégration des femmes dans les projets d'élevage mis en œuvre par Vétérinaires Sans Frontières, qui reconnaît que toute intervention affecte différemment les hommes et les femmes. L'approche genre vise à améliorer l'accès des femmes aux ressources productives de l'élevage, la maîtrise du revenu des activités économiques et la capacité d'influencer les décisions qui impactent leur vie quotidienne. Elle valorise l'implication des femmes dans la gestion de la santé animale de proximité et d'autres services de base ainsi que leurs rôles dans les organisations paysannes.

En octobre 2015, Vétérinaires Sans Frontières a accueilli comme chaque année une experte en genre dans le cadre d'une formation internationale organisée par le CIEF. La stagiaire a réalisé un diagnostic genre participatif de notre association, analysé les goulots d'étranglements, et fait des propositions d'amélioration.

En outre, la stratégie Genre a été réactualisée. De même que la fiche d'approbation d'un nouveau projet qui inclut des critères liés à la prise en compte du genre.

Sur le plan institutionnel, Vétérinaires Sans Frontières constate qu'au siège, comme dans tout le secteur ONG, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, alors que la tendance inverse est observée dans ses deux bureaux décentralisés en Afrique. Aux niveaux de pouvoir, en revanche, ce sont les hommes qui sont les plus repré-

sentés en ce moment, tant au Nord qu'au Sud. Cependant, des postes de direction ont été occupés par des femmes jusqu'à il y a peu et la gestion financière et des ressources humaines est majoritairement aux mains de femmes dans toute l'organisation. La politique de gestion des ressources humaines de Vétérinaires Sans Frontières prévoit les mesures nécessaires afin d'offrir les mêmes opportunités aux femmes et aux hommes en matière de recrutement, de responsabilités, de formation permanente et de combinaison vie familiale/ vie professionnelle. La politique de communication de Vétérinaires Sans Frontières est également sensible au genre.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Comment essayons-nous de diminuer notre empreinte écologique ?

Les pays riches industrialisés ou à croissance économique rapide sont les principaux responsables du réchauffement climatique, et les pays pauvres en sont les principales victimes. À ce titre, la première manière d'appuyer le « Sud » n'est-elle pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre au « Nord » ? Une partie des actions d'éducation au développement menées par Vétérinaires Sans Frontières s'inscrivent dans cette réflexion (quel développement agricole, quelle croissance, quel mode de consommation ?).

En tant qu'ONG, nous avons, et pas seulement dans nos projets, une responsabilité vis-à-vis de la protection de l'environnement. Au siège, des mesures sont prises depuis quelques années pour diminuer notre empreinte écologique: utilisation de papier recyclé labellisé (Blaue Engel ou Nordic Swan), diminution des impressions grâce à la numérisation, promotion des transports en commun (85% des employés les utilisent pour se rendre au travail), rationalisation des visites de terrain, utilisation de produits de consommation et d'entretien bio, achat des articles de papeterie via Ecobos, recyclage des cartouches d'encre via Het Punt, responsabilisation du personnel dans la consommation de l'électricité et du gaz (chauffage). Depuis fin 2015, nous essayons autant que possible d'imprimer avec une empreinte carbone neutre via ClimatePartner, afin de compenser les émissions de CO₂ de nos impressions. Vous pouvez suivre ceci sur www.climatepartner.com à l'aide du logo CO₂ neutre et du numéro de certificat sur nos publications. Ainsi, nous avons pu compenser 800 kg de CO₂ en 2015, au profit d'un projet de biomasse au Brésil (numéro de certificat 10506-1509-1005).

Depuis 3 ans, nous pouvons suivre l'évolution de notre empreinte écologique via <http://climatenutralgroup.com> et compenser nos émissions de CO₂. Celles-ci prennent en compte l'énergie consommée (gaz et électricité) et le papier. En 2015, la quantité de CO₂ produite s'élevait à 31,76 tonnes ; des émissions que l'ONG s'efforce

de compenser en s'acquittant d'une somme de 270 € utilisée par Climate Neutral Group pour financer des projets en faveur de l'environnement dans le Sud (construction d'éoliennes, projets de biogaz, fours améliorés etc.). En outre, les billets d'avion indispensables au bon fonctionnement de Vétérinaires Sans Frontières sont commandés auprès de Raptim Humanitarian Travel qui prélève à la source une taxe compensation carbone. En 2015, ce sont 122,54 tonnes de CO₂ qui ont ainsi été compensés.

Dans nos programmes, la lutte contre les inégalités implique une gestion durable et améliorée des ressources naturelles. En tant qu'ONG spécialisée dans l'élevage, Vétérinaires Sans Frontières participe aux réflexions sur l'évolution et les impacts positifs et négatifs de l'élevage dans le monde. La responsabilité de l'élevage dans la production des gaz à effets de serre (GES) est actuellement estimée entre 12 et 18%. Cependant, ces émissions sont étroitement liées au mode d'élevage utilisé, et découlent principalement d'un mode d'élevage industriel. Vétérinaires Sans Frontières, quant à elle, soutient le développement d'un élevage à petite échelle qui, s'il est bien géré, est moins nocif pour l'environnement. L'élevage paysan permet à de nombreuses familles défavorisées de mener une vie décente, utilise les ressources locales pour l'alimentation des animaux, englobe des mesures de protection de la nature et promeut le respect du bien-être animal.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(25 juin 2016)

Adresse e-mail : board@vsf-belgium.org

NOM	ANNÉE(S) D'ÉLECTION *	PROFESSION	VILLE
Guy Hendrickx	2010-2014	Managing Director AviaGIS	Zoersel
Bart Balis	1995-1998-2002-2006-2010-2014	Vétérinaire, MSD Animal Health	St Genesius Rode
Jos Van der Steen	2013	Founding Partner of VDV consultants	Antwerpen
Johan Van Dijk	2013	Finance Director MSD Animal Health	Borsbeek
Cecile Appels	2013	HR Manager	Brussels
Marianne Raes	2014	Ingénieur agronome, Université de Namur, Département de Médecine Vétérinaire, Unité de recherche vétérinaire intégrée (URVI)	Gesves
Catherine Waterkeyn	2016	Vétérinaire, membre de l'UPV	Rèves
Chantal Lafort	2016	Vétérinaire, membre de l'IVDB	Sint Lievens-Houtem

* Les membres du conseil sont élus pour un mandat de 4 ans renouvelable.

VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES

Siège / Bruxelles

Avenue Paul Deschanel 36-38, 1030 Bruxelles, Belgique
T +32 (0)2 539 09 89 (9h-12h30), F +32 (0)2 539 34 90,
E info@vsf-belgium.org

Coordination Régionale / Afrique de l'Ouest

54, Rue Issa Béri, BP 12.632, Niamey, Niger
T +226 25 36 06 62, E a.sayo@vsf-belgium.org

Coordination Régionale / Afrique Grands Lacs

39, KN 7Rd, Av Poids Lourds, Bridge 1 House, Kigali, Rwanda
T +250 787 773374, E d.ripoché@vsf-belgium.org



FAITES UN DON
EN LIGNE OU SUR LE COMPTE

BE73-7326-1900-6460 (CREGBEBB)
www.veterinairessansfrontieres.be

SUIVEZ-NOUS SUR :



Membre de
VSF INTERNATIONAL
VÉTÉRINAIRES
SANS FRONTIÈRES



Vétérinaires Sans Frontières adhère au Code éthique de l'AERF. Vous avez un droit à l'information.

Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.

